



INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-GENEST-MALIFAUX

www.st-genest-malifaux.fr

Éditorial

Nous fêtons le dixième anniversaire de notre bulletin trimestriel dont le numéro 1 paraissait en avril 2001. Il répondait à un besoin croissant de communication de nos concitoyens. C'est à l'honneur de notre première adjointe, Monique Vigouroux, d'avoir su le développer avec maîtrise et ténacité.

À mi-mandat, il est normal de faire le point sur les nombreuses réalisations des projets en cours ou en voie d'achèvement, une vérification démocratique sur des engagements pris en 2008.

Le lotissement communal avec ses logements individuels et locatifs est terminé ainsi que les locaux associatifs avec la réalisation du relais assistantes maternelles, l'installation du pôle santé, du Centre Musical, le terrain en gazon synthétique, courts de tennis et jeux de boules, le plan d'eau des Trois Pins et les espaces verts (cimetière),...

D'autres opérations en cours comme l'achat de la Maison de l'Agriculture, la rénovation du petit gymnase, les sanitaires du camping, l'aménagement de la salle de gymnastique et l'assainissement des hameaux de la République et Riocreux ne nous font pas oublier d'autres projets que nous présenterons de manière plus détaillée dans le prochain bulletin.

Toutes ces réalisations, appuyées sur celles des précédents mandats, ont valu à Saint-Genest cette distinction nationale prestigieuse d'une Marianne d'Or qui valorise l'image de notre commune.

Si certains, à la faveur de la campagne électorale de mars ont pu céder à la tentation de récupérer le travail des élus genésiens, de jouer les "coucou" ou "la mouche du coche" de la fable, en s'appropriant une action municipale qui n'a rien à voir avec leur plaidoirie, ces conseillers qui ne sont pas des payeurs, devront dorénavant rendre à César ce qui est à César...

Le travail de notre équipe municipale, élus, techniciens et administratifs, mérite bien d'être appréciée à sa juste mesure, à l'aulne d'une compétence et d'une efficacité reconnues au-delà de Saint-Genest-Malifaux.

Alors contre vents et marée, bon vent pour le reste du mandat et dans la confiance partagée, haut les cœurs !

Daniel Mandon,
Maire de Saint-Genest-Malifaux

MANIFESTATIONS

■ AVRIL

- ◆ **Judi 7 avril, Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 20h30** : dans le cadre de "Carnets de voyages", le spectacle multi-images HD d'Annie et Jean Pichon nous fera découvrir "le Pérou, des Andes au Pacifique" (voir encadré page 6).
- ◆ **Vendredi 8 avril, salle polyvalente de la mairie** : concours de tarots organisé par l'AS Cartonne.
- ◆ **Vendredi 8 et samedi 9 avril, place du 19 mars 1962** : cirque "Monsieur Loyal".
- ◆ **Samedi 9 avril, salle polyvalente de la mairie, de 10h à 18h** : la Société d'Histoire du Pays de Saint-Genest-Malifaux organise une journée autour de 3 thèmes : une initiation à la généalogie, une exposition de photos sur les gens de Saint-Genest et un diaporama à partir de 180 cartes postales anciennes de Saint-Genest et des communes du canton. Entrée libre (voir encadré page 7).

- ◆ **Judi 14 avril, Espace Jules Verne, salles Nautilus-Nemo, à 18h30 et 20h30** : pour la 5^e année consécutive, les élèves du collège Saint-Régis, en formation "chorale" proposent un concert de chants traditionnels et variés sous la direction de M. Murray, professeur de musique.

◆ **Vendredi 15 avril**

- **salle polyvalente de la mairie** : concours de coinche organisé par l'AS Cartonne.
- **Espace Jules Verne, salles Nautilus-Nemo** : soirée familiale de l'association d'escalade Canton Grimp'.
- **à la maison des services ADMR (1, rue Jeanne d'Arc), de 14h à 17h** : après-midi portes ouvertes organisé par l'association sur l'emploi pour rechercher du personnel (voir encadré page 23).
- ◆ **Mardi 19 avril, salle polyvalente de la mairie, à 19h** : réunion publique de présentation du projet de charte du Parc Naturel du Pilat (2013-2025), préalable au lancement de l'enquête publique (voir encadré page 8).
- ◆ **Samedi 23 et dimanche 24 avril** : manifestation "de ferme en ferme" organisé par l'ADDEAR Loire (Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural). Sur la commune, 3 participants ouvriront les portes de leur exploitation :
 - **La ferme Margot**, située au lieu-dit Le Verney : visite de l'exploitation avec les bâtiments d'élevage (bovins, porcs),



de la nouvelle installation de panneaux photovoltaïques, du laboratoire de transformation. Des panneaux d'information et des commentaires agrémenteront le parcours.

À midi, un repas avec dégustation des produits élaborés sur le site est proposé (réservation possible au 04 77 51 25 57).

- **La Pause Glacée**, au lieu-dit La Pauze : fabrication à la ferme de desserts glacés, glaces, sorbets,... Explications sur la production, l'origine des produits, possibilité de dégustation sur place.
- **Le lycée agricole**, au Creux du Balay : visite commentée de la nouvelle chèvrerie et explications sur la production fromagère, possibilité d'achat sur place (voir encadré page 9).

À NOTER Le **Monto'zar**, café-crêperie, situé à Montravel, est restaurant partenaire de la manifestation (tél. 04 77 56 08 58).

- ◆ **Vendredi 29 avril, salle polyvalente de la mairie** : l'association "les enfants d'Abidjan", à l'initiative d'Émilie Teyssier, organise un concours de coinche. Les fonds récoltés permettront d'aider au financement des actions de réintégration sociale d'enfants des rues de la ville de Lamé.

■ MAI

- ◆ **Mercredi 4 mai, Espace Jules Verne, salles Nautilus-Nemo** : le Club de l'Amitié organise une après-midi récréative.

◆ **Vendredi 6 mai**

- **salle polyvalente de la mairie** : concours de coinche organisé par l'AS Cartonne.
- **au lycée agricole, site de la Diligence, de 17h à 20h** : les producteurs agricoles du Pilat, en collaboration avec le lycée agricole, vous proposent le 1^{er} marché de produits du terroir de la saison printemps-été 2011 (voir encadré page 9).

- ◆ **Samedi 7 mai, terrain de pétanque à La Croix de Garry** : concours de pétanque organisé par les élèves du lycée agricole, classe Bac PRO CGEA, au profit de l'association "Les amis de Kévin", ancien élève du lycée victime d'un accident agricole.

- ◆ **Dimanche 8 mai, à 11h** : cérémonie de commémoration de la fin de la guerre 1939-1945 à la caserne des pompiers, suivie du dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts au cimetière. Vin d'honneur offert par la mairie

- ◆ **Vendredi 13 mai, parking de la place du 19 mars 1962, de 7h à 15h** : collecte de vêtements organisée par l'association "Terre des Hommes" et les Services techniques municipaux (voir encadré page 10).

- ◆ **Jeudi 19 mai, Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 20h** : la Commission Municipale d'Animation propose une pièce de théâtre "Danser juste avant la nuit", du compositeur irlandais Brian Friel (pièce autobiographique écrite en 1990). Ce spectacle est monté



par "le théâtre des 3 coups" de Saint-Étienne. La mise en scène de Claude Gerbe s'appuie sur un "gros décor" et le jeu de 7 artistes.

Places vendues à l'Office du Tourisme à partir du 3 mai et le soir même au Jules Verne.

Tarifs : 10 € (adultes), 5 € (moins de 12 ans) (voir encadré page 11).

◆ **Vendredi 20 mai, Espace Jules Verne, salles Nautilus-Nemo :**

Assemblée Générale de l'AS Cartonne.

◆ **Samedi 21 mai et dimanche 22 mai, salle polyvalente de la**

mairie : exposition-vente d'objets de décoration créés par le Club Féminin. Les activités se déroulent chaque vendredi de 14h à 17h, grandes variétés de créations artistiques telles le cartonnage, peinture sur verre, paperolles,...



◆ **Samedi 28 mai, église de Saint-Genest, à 20h30 :** concert d'orgue par le célèbre organiste anglais Nickolas Jackson. Ce musicien-compositeur de classe internationale (tournées aux USA, en France, en Allemagne, en Espagne, en Italie, en Croatie) nous offrira une soirée de qualité exceptionnelle (voir encadré page 11).

◆ **Samedi 28 et dimanche 29 mai, salle polyvalente de la**

mairie : l'association "Saint-Genest Passion" présentera une exposition sur le thème "les vieux métiers". Les objets présentés feront découvrir un ancien atelier de photographe, une droguerie, un bistrot, un barbier, une passementerie,...



Entrée gratuite - Ouverture : samedi de 14h à 19h et dimanche de 9h à 18h

blog : <http://saint-genest-passion.over-blog.com> - email : genest.passion@laposte.net

◆ **Mardi 31 mai, salle polyvalente de la mairie, de 18h30 à 20h30 :** le réseau DEDICAS organise une réunion d'information pour les patients diabétiques et leur entourage (voir encadré page 22).

■ JUIN

◆ **Vendredi 3 juin, au lycée agricole, site de la Diligence, de 17h à 20h :** les producteurs agricoles du Pilat, en collaboration avec le lycée agricole, vous proposent le 2^e marché des produits du terroir, saison printemps-été 2011 (voir encadré page 9).

◆ **Mercredi 8 et 15 juin, Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 20h :** galas de danse organisés par le Centre Musical du Haut-Pilat. Au cours de ces 2 soirées, les élèves de danses classique et moderne jazz de Véronique Léonard présenteront différents ballets.

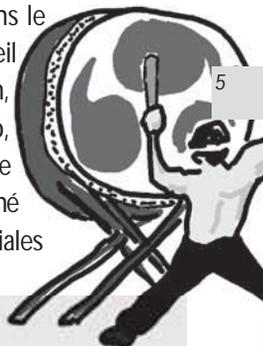


♦ **Semaine du 13 au 19 juin** : l'AFR, pour la troisième année consécutive, organise "Entr'actes au cœur du Pilat". Cette semaine culturelle a plusieurs axes : intervention dans des structures d'accueil du territoire (écoles, crèches,...), spectacles familiaux sous le chapiteau installé à proximité du Relais Familles (contes, théâtre, musique,...) (voir encadré page 12).

NOUVEAUTÉ 2 stages sont proposés en amont dans le but de créer un conte musical qui sera présenté lors du festival.

♦ **Jeudi 16 juin, Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 20h30** : dans le cadre de la saison culturelle "De villes en villages", organisée par le Conseil Général, la Commission Municipale d'Animation génésienne, en collaboration, a choisi un spectacle original et de très grande qualité. "Heiwa Daiko, les Tambours de Paix" par la compagnie Taikokanou (4 musiciens). Cette soirée exceptionnelle fera découvrir le "Taiko", tambour japonais, confectionné de façon unique, avec musiques du monde, percussions et disciplines martiales (voir encadré page 13).

Possibilité de réserver des places à l'Office du Tourisme à partir du 1^{er} juin ou les acheter le soir même au Jules Verne. Tarifs : 10 € (adultes), 5 € (enfants).



♦ **Vendredi 17 juin,**

- **Espace Jules Verne, salles Nautilus-Nemo, à 18h** : kermesse de l'école Saint Joseph.
- **terrain de boules derrière la mairie** : concours de pétanque organisé par la Pétanque génésienne.

♦ **Samedi 18 et dimanche 19 juin,**

- **complexe sportif de la Croix de Garry** : l'ASSGM organise le tournoi de foot "jeunes".
- **86^e édition des Journées Vélocio** : le samedi en randonnée et dimanche l'ascension chronométrée Saint-Étienne/Col de la République et le Vélocio enfants.

♦ **Vendredi 24 juin, cour de l'école de l'Étang** : fête de fin d'année. En cas de pluie, le spectacle sera présenté dans la salle des sports, suivi du pique-nique salle Saint Rambert.

♦ **Samedi 25 juin** : course pédestre organisée par la F.O.H.P.

♦ **Jeudi 30 juin, salle polyvalente de la mairie, de 18h30 à 20h30** : le réseau "DEDICAS" organise une 2^e réunion pour les patients diabétiques et leurs proches. (voir encadré page 22).

Rappel : la fête annuelle de l'école de la République s'est déroulée dans le cadre d'un projet pédagogique, les élèves ont présenté leur spectacle à leurs parents et amis le samedi 29 janvier à l'Espace Jules Verne.

■ JEUDI 7 AVRIL, à 20h30, Espace Jules Verne, salle de cinéma

Carnets de voyage "Pérou, des Andes au Pacifique

Spectacle multi-images HD d'Annie et Jean Pichon

Pays de contrastes où se côtoient le désert de la côte Pacifique, l'aridité des Andes et l'exubérance de l'Amazonie. Le Pérou, c'est l'or des Incas et la sanguinaire conquête espagnole. Aujourd'hui, le Pérou est un pays connu pour ses lieux magiques comme le Machu Picchu, le lac Titicaca ou les lignes de Nasca. Mais au-delà de ce Pérou des dépliants touristiques, les traditions andines millénaires sont à portée du regard. À Cotabambas par exemple, dans ce petit village perdu au cœur des Andes à plus de 3500 m d'altitude, se déroule une corrida folle et spectaculaire. Là, au milieu de la place, un condor chevauche un taureau. Sous ses apparences festives, cette corrida est une véritable revanche du peuple Inca sur les Espagnols.

Dans ce Pérou, nous avons aussi croisé des hommes exceptionnels. Annie et Jean vont nous en raconter l'histoire. Celle de Victorino, le guide aux pieds nus de la Cordillère Blanche. Ou celle d'Andres, le pillier de tombe à Nasca. Oui. Les Incas ne sont pas morts. Si aujourd'hui, ils ne luttent plus contre l'envahisseur, ils vivent toujours dans des lieux chargés d'histoire, de légendes, de symboles et d'émotions.

Annie et Jean Pichon ne sont pas des dévoreurs de kilomètres. Pour eux, chaque voyage est une source de nouvelles découvertes. Depuis 1987, ils ont vécu 11 ans dans les pays andins, dont 4 ans au Pérou. Ils sont auteurs de 5 livres et de très nombreux articles dans des revues internationales réputées.

*Un débat avec les réalisateurs sera proposé après la projection (séance et débat : 2h environ).
Tarif de la séance : 6 €, moins de 12 ans : gratuit.*



Cinéma Jules Verne - Films prévus au mois d'avril

du 8 au 12 avril : Black swan, La permission de minuit, Winter's Bone (V.O.)

du 15 au 18 avril : Les femmes du 6^e étage

du 22 au 25 avril : Ma part du gâteau, True Grit

du 27 avril au 2 mai : Titeuf, Avant l'aube

>> Retrouvez le programme chaque mois sur le site internet
www.st-genest-malifaux.fr (rubrique "cinéma")
et dans les commerces du canton.



■ **SAMEDI 9 AVRIL**, de 10h à 18h,
salle polyvalente de la mairie

**Exposition
de la Société d'Histoire
généalogie, vieilles photos de
gens de Saint-Genest et
diaporama de vieilles cartes postales**



La Société d'Histoire organise cette journée autour de trois thèmes :

→ **une initiation à la généalogie** : il vous reste un portrait de nos parents, de nos grands-parents ou de quelque ancêtres... mais auparavant, qui y avait-il ? Dans votre propre famille, quels sont ceux qui vous ont précédé sur le chemin de la vie ? Telles sont les questions qui amènent de plus en plus de gens à s'intéresser à la généalogie. Mais pour les débutants les premiers pas sont souvent hésitants. À qui s'adresser ? Quels sont les règles et les outils de base pour ne pas faire fausse route ? C'est pour vous aider à trouver des réponses à ces questions que des personnes de la Société se tiendront à votre disposition.

INITIATIVE À SIGNALER

Nous proposerons à des personnes désirant adhérer à notre Société, d'esquisser la lignée de leurs ancêtres, ceci, au moins, jusqu'à la Révolution Française.

- **une exposition de photos sur les gens de Saint-Genest** : mariages, fêtes du village, élèves des écoles et du collège..., qui fera suite à celle de septembre 2009 qui avait rencontré un grand succès auprès des génésiens.
- **un diaporama qui fera défiler en continu plus de 180 cartes postales anciennes**, de Saint-Genest et des communes de notre canton, qui témoignent de la vie d'autrefois et de l'expansion de ces villages.

Mail : shpsgm@hotmail.fr • Blog : <http://shpsgm.canalblog.com>
Permanences les 1^{ers} samedis du mois, salle à l'arrière de la mairie



■ **MARDI 19 AVRIL,**
à 19h, salle polyvalente de la mairie

**Présentation du projet de Charte 2013-2025
du Parc Naturel Régional du Pilat**

→ **Le projet de charte Objectif 2025 du Parc Naturel Régional du Pilat bientôt à l'enquête publique**

Lors de sa réunion du 23 mars dernier, le comité syndical du Parc du Pilat a validé à l'unanimité une nouvelle version du projet de charte du Pilat pour la période 2013-2025. Elle prend en compte les avis intermédiaires de l'État, de la Région Rhône-Alpes et de la Fédération nationale des parcs naturels régionaux, ainsi que les remarques recensées lors des rencontres organisées entre les élus du Bureau du Parc et chaque Conseil Municipal. Le projet de charte du Parc Objectif 2025 est aujourd'hui dans sa version la plus aboutie qui sera très prochainement mise en ligne sur le site www.pilat2025.org (le temps que les services du Parc finalisent le document au regard des décisions prises le 23 mars).

→ **Quatre Congrès territoriaux pour présenter le projet de charte du territoire du Parc du Pilat aux habitants**

Avant l'enquête publique, le syndicat mixte du Parc invite les habitants à des réunions publiques de présentation du projet de Charte Objectif 2025. L'objectif est d'apporter un éclairage suffisant sur ce projet pour permettre à chacun de contribuer via l'enquête publique à son amélioration :

- le mardi 19 avril à 19h à Saint-Genest-Malifaux, salle polyvalente,
- le mardi 26 avril à 18h30 à Bourg-Argental, salle Jacques Esterel,
- le mardi 3 mai à 18h30 à Saint-Paul-en-Jarez, salle des associations,
- le mardi 10 mai à 18h30 aux Haies, salle de la mairie.

L'enquête publique pilotée par la Région Rhône-Alpes devrait, quant à elle, intervenir avant l'été 2011.

PERMANENCE DES ARCHITECTES DU PARC DU PILAT

Voici les dates et lieux des permanences assurées un mardi par mois de 14h à 16h30 par les architectes du Parc :

- 26 avril, 24 mai et 21 juin : salle du rez-de-chaussée.
- 19 juillet, 20 septembre et 18 octobre : salle des commissions.

■ SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 AVRIL

Manifestation "De Ferme en ferme"



"Loire et Rhône de Ferme en Ferme®" se déroulera sur 62 fermes ligériennes et rhodaniennes, qui sont réparties à travers 8 circuits (Pays Roannais, Forez Monts et Plaine, Sud Forez, Monts du Pilat, Pilat Rhodanien, Coteaux du Lyonnais, Monts d'Or et Vallée du Trésoucle, Des Bords de Loire aux Monts du Lyonnais). Elles reflètent l'engagement de paysans vers une agriculture durable et de qualité, qui contribue à maintenir des campagnes vivantes, dynamiques et accueillantes. Pendant ces 2 jours de portes ouvertes, le public est invité à visiter, découvrir et déguster gratuitement les produits des agriculteurs. Occasion privilégiée de rencontre entre producteurs et consommateurs pour voir et comprendre les modes de productions agricoles et rencontrer ceux qui font de la terre une passion. Comme les années précédentes, vous trouverez un épouvantail, symbole de l'opération, à l'entrée des fermes.

Programme complet sur www.defermeenferme.com

■ Lycée agricole - site de la Diligence

Marché des producteurs du Pilat : c'est reparti !

Les producteurs du Pilat reconduisent le marché mis en place depuis l'année dernière sur le parking de la Diligence. Ils vous donnent rendez-vous le **premier vendredi du mois, de 17h à 20h**, à la belle saison (de mai à septembre). Fromages de chèvres, fromages et yaourts de vaches, salaisons, œufs, volailles, viande de bœuf, escargots, miel, fruits, fruits rouges, glaces... C'est tout le Pilat qui s'invite dans votre assiette ! Le plus du marché ? Une animation sera proposée pour chaque édition.



Tous les rendez-vous et leur animation :

- le 6 mai : loterie avec paniers garnis composés par les producteurs, à gagner.
- le 3 juin : mini-ferme et exposition de matériels agricoles anciens.
- le 1^{er} juillet : démonstration et spectacle de "danse country".
- le 5 août : animation équestre / démonstrations de voltige, balades en poneys.
- le 2 septembre : à définir.

Les 12 paysans producteurs du Pilat vous attendent sur leurs stands pour partager avec eux leur savoir-faire et la qualité de leurs produits. De futures soirées agréables !

■ **VENDREDI 13 MAI,**
parking place du 19 mars 1962



Pour le ramassage annuel des vieux vêtements et autres textiles au profit de cette organisation de solidarité internationale, vous pourrez déposer vos dons **dans le camion garé place du 19 mars 1962, le vendredi de 7h à 15h.**

10

Ne faites pas de paquets trop lourds, pensez à ceux qui devront manipuler les sacs ! Utilisez de préférence des sacs plutôt que des cartons pour faciliter le travail de ramassage et de tri.

Le bénéfice des collectes permet à Terre des Hommes France de financer les programmes de ses partenaires du Sud en faveur des populations les plus pauvres afin que ces dernières puissent accéder à des conditions de vie plus dignes. En 2011, la Délégation de la Loire soutient des programmes en faveur des femmes afin de leur permettre d'accéder à plus d'indépendance matérielle et morale :

- **en Inde** : ouvrières du secteur informel qui s'unissent et se syndicalisent,
- **au Guatemala** : femmes maya qui revendiquent le respect de leurs droits et de leur culture,
- **au Sahel** : africaines qui contribuent à la souveraineté alimentaire.



L'association remercie les élus et le personnel de la mairie de Saint-Genest-Malifaux pour leur implication active dans cette opération.

Appel à l'aide : toutes les bonnes volontés pouvant aider au chargement des camions à Firminy le samedi 14 mai seront les bienvenues. Contacter le 04 77 74 76 46.

TRIEZ VOS VETEMENTS POUR NOUS AIDER ! MERCI À TOUS.

TERRE DES HOMMES FRANCE - Délégation de la Loire
"Le Levant" - 8, rue du 19 mars 1962 - 42270 Saint-Priest-en-Jarez
Tél. 04 77 74 76 46

■ **JEUDI 19 MAI, à 20h, espace Jules Verne**

Pièce de théâtre "Danser juste avant la nuit"

La Commission Municipale d'Animation propose une représentation de la pièce "Danser juste avant la nuit" montée par le théâtre des 3 coups de Saint-Étienne.

Chez les sœurs Mundy, dans la campagne du cœur de l'Irlande, le narrateur, Michaël, se souvient ; il évoque ses souvenirs d'enfance aux côtés de sa mère et de ses tantes. Relations familiales intenses ponctuées par le conflit entre l'ainée, institutrice, et le vieil oncle missionnaire, revenu d'Afrique, prématurément sénile.

Avec un décor soigné et sept acteurs qui font vivre avec intensité un moment de vie irlandaise, la richesse de la pièce repose sur la force, la chaleur des personnages et la réincarnation d'un monde perdu. Il s'agit de l'œuvre la plus populaire de celui qu'on appelle parfois le Tchekhov de l'Irlande.

Réservation des places à l'Office du Tourisme à partir du 3 mai ou le soir même au Jules Verne.
Tarifs : 10 € adultes, 5 € moins de 12 ans



■ **SAMEDI 28 MAI, à l'église**

Concert d'orgue par Nicholas Jackson

La Commission Municipale d'Animation, en collaboration avec Danielle Lecoq de l'Atelier "Les Meubles Peints", organise cette soirée musicale.

Nicholas Jackson est né à Londres en 1934 et s'intéresse très jeune à la musique. Il étudia à Oxford, puis à la Royal Academy of Music, et finit ses études d'orgue et de clavecin à Amsterdam. Il a composé une grande quantité de musique pour orgue et enregistré avec le célèbre trompettiste Maurice Murphy. Organiste de St James's Picadilly avant de devenir Organiste Titulaire et Maître de la Chapelle à la Cathédrale de St David's au Pays de Galles, Il fait régulièrement des tournées aux États-Unis et en Europe. Il a dirigé pendant 10 ans un festival de Bach en Catalogne et enregistré plusieurs CD. Il est actuellement directeur du Concertante of London, un ensemble baroque de jeunes musiciens utilisant des instruments authentiques.

Ce grand musicien sera à Saint-Genest-Malifaux pour accompagner son épouse en stage chez Danielle Lecoq. Il avait très envie de jouer de notre orgue dont il avait entendu parler en bien et c'est un grand honneur qu'il nous fait. Alors, n'hésitez pas à venir l'écouter, une belle soirée en perspective (libre participation aux frais).



■ DU 13 AU 19 JUIN

Semaine culturelle organisée par l'AFR

Pour la 3^e année consécutive, l'AFR genésienne organise une semaine culturelle. Plusieurs manifestations sont proposées pour des publics différents. Voici l'avant programme :

→ Olivier Ponsot dirigera un stage sur 3 samedis avec pour objectif de créer un conte musical et de le produire durant le festival. Le stage aura lieu à la maison de retraite les samedi 14 et 28 mai de 9h à 18h et le samedi 18 juin de 9h à 12h.

→ Spectacles familiaux :

- **Mardi 14 juin soir** : Gil Chovet - Contes et chansons
- **Mercredi 15 juin après-midi** : Éric Frerejacques - Contes du Mississipi
- **Mercredi 15 juin soir** : Éric Frerejacques et Jacques Bourgarel - Soirée Brassens
- **Vendredi 17 juin soir** : Soirée cabaret avec tous les artistes
- **Samedi 18 juin** : Soirée cabaret scène ouverte (spectacle section théâtre AFR, danse orientale,...)

→ Interventions auprès des structures :

- **Mardi 14 juin** : école de Marlihes (8h45), école de Jonzieux (10h15), écoles de Jonzieux et Saint-Joseph de Saint-Genest (l'après-midi)
- **Mercredi 15 juin** : accueil de loisirs AFR (9h30) et à partir de 10h30 ouverture tout public à la bibliothèque
- **Jeudi 16 juin** : écoles maternelles de Marlihes et Saint-Joseph de Saint-Genest ; crèches de Saint-Genest, Planfoy, école Saint-Joseph de Saint-Genest et le RAM
- **Vendredi 17 juin** : Ecole de Saint-Romain-les-Atheux

→ Une intervention au Collège Saint-Régis de Saint-Genest-Malifaux "percussions djembé" avec Jean-Louis sera éventuellement programmée pendant le temps de midi (jeudi ou vendredi).

Tarifs : Stage : 15 € - Spectacles Familiaux : Adulte 6 € / Enfant - 12 ans 3 € - Pass semaine adulte 15 € / pass semaine enfant 8 € - Intervention structures : 2 €/enfant - 1€enfant si transport (autocar)

Renseignements : <http://entractesaucoeurdupilat.blog4ever.com>



■ **JEUDI 16 JUIN**, à 20h30, salle de cinéma Jules Verne

Spectacle exceptionnel musique du monde, percussions danse, discipline martiale

Dans le cadre de la saison culturelle "De villes en villages" organisé par le Conseil Général, la Commission Municipale d'Animation Génésienne a choisi un spectacle original "Heiwa Daiko, les Tambours de Paix" de la Compagnie Taikokanou.

Entre danse et musique, Heiwa Daiko a pour but de faire découvrir le Taiko (tambour japonais) et de mettre en scène la diversité et les métissages du monde. La grandeur et la présence majestueuse des Taiko, le plus grand d'entre eux atteignant près de trois mètres de hauteur, n'ont d'égal que le raffinement des costumes de scène. D'une qualité artistique indéniable, ce spectacle recèle une énergie pure portée par Fabien Kanou et 4 musiciens.

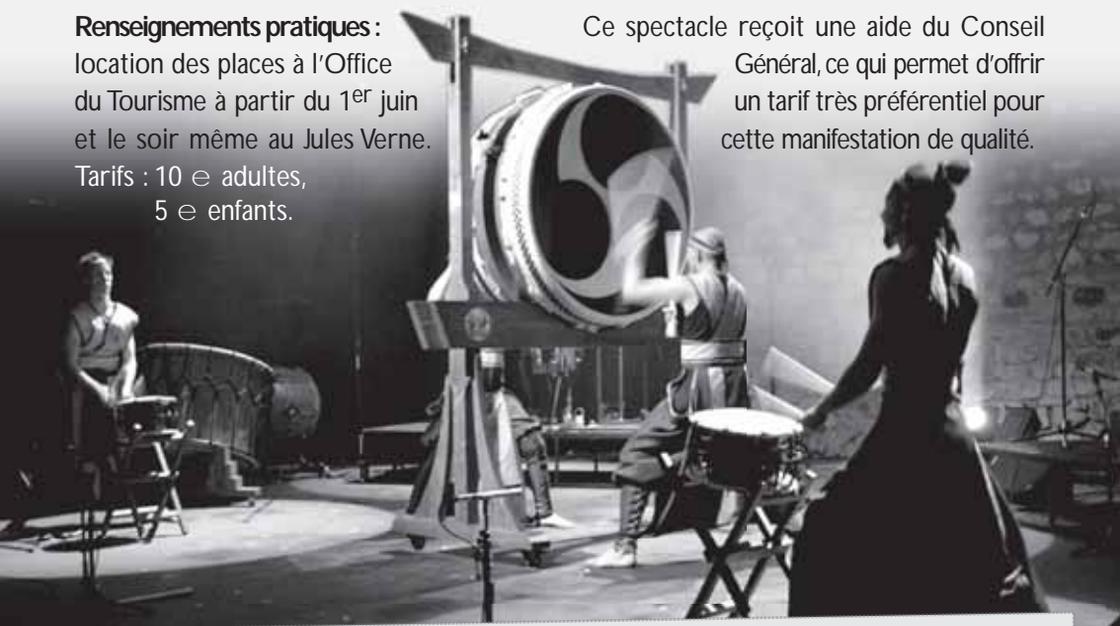
13

Renseignements pratiques :

location des places à l'Office du Tourisme à partir du 1^{er} juin et le soir même au Jules Verne.

Tarifs : 10 € adultes,
5 € enfants.

Ce spectacle reçoit une aide du Conseil Général, ce qui permet d'offrir un tarif très préférentiel pour cette manifestation de qualité.



En avant-première :

2 manifestations organisées par la Commission Municipale d'Animation :

➤ **Dimanche 10 juillet** : 10^e vide-greniers dans le cœur du village.

➤ **Mercredi 13 juillet** : feu d'artifice tiré par les pompiers génésiens, la fanfare de Saint-Just-Malmont donnera une aubade dans le village puis emmènera les participants sur le lieu du spectacle.

INFORMATIONS MUNICIPALES

BUDGET 2011

Le conseil municipal s'est réuni les 23 février et 1^{er} avril 2011 afin de procéder à l'examen des comptes de l'année 2010 et du budget 2011.

Le budget 2011 se caractérise par un net recul de la capacité d'épargne de la commune en raison de l'augmentation des charges telles que le fuel et l'électricité et du gel des dotations de l'État bloquées pour trois ans.

Toutefois, l'engagement de ne pas majorer les taux des impôts locaux sera tenu et le faible endettement de la collectivité permettra de lancer de nouveaux investissements.

Les budgets ont été adoptés à l'unanimité par l'assemblée municipale.

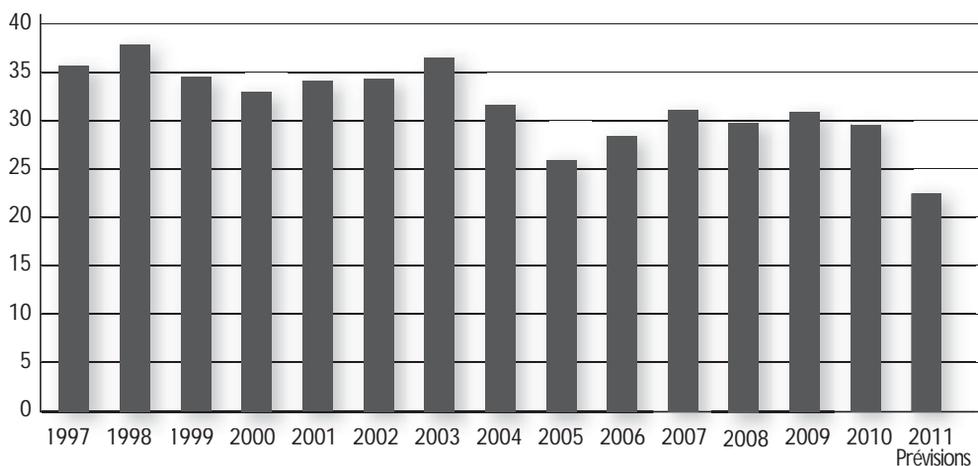
Dépenses		Prévisions 2010	Prévisions 2011
011	Charges à caractère général (<i>électricité, combustibles, fournitures scolaires, entretien voirie et bâtiments, transport, téléphone, assurances, déneigement...</i>)	589 500 €	647 000 €
012	Charges de personnel (<i>salaires et charges sociales</i>)	895 000 €	917 000 €
65	Charges de gestion courante (<i>indemnités, charges intercommunales, subventions, service incendie et secours</i>)	325 447 €	319 000 €
66	Charges financières	16 000 €	12 000 €
	Sous total	1 825 947 €	1 895 000 €
67-022	Charges exceptionnelles, titres annulés, dépenses imprévues, subvention au budget cinéma	90 486 €	38 095 €
023	Virement à la section d'investissement (épargne)	520 000 €	430 000 €
	Sous total	610 486 €	468 095 €
	TOTAL	2 436 433 €	2 363 095 €

Recettes		Prévisions 2010	Prévisions 2011
70	Produit des services (<i>forêt, gîte, locations diverses, remboursement frais de personnel budgets annexes</i>)	113 000 €	120 000 €
73	Impôts et taxes, reversement de fiscalité	1 024 737 €	1 044 000 €
74	Dotations, subventions et participations	744 574 €	707 000 €
75	Autres produits de gestion (<i>location d'immeubles</i>)	75 000 €	66 000 €
	Sous total	1 957 311 €	1 937 000 €
002	Excédent reporté	479 122 €	426 095 €
	TOTAL	2 436 433 €	2 363 095 €

→ Taux d'épargne

Années	Autofinancement	Autofinancement après remboursement du capital des emprunts	Taux d'épargne brut
1997	486 313 € 76 225 €	394 698 €	35,88
1998	518 327 € 76 225 €	452 846 €	37,25
1999	564 062 €	477 580 €	34,27
2000	564 062 €	505 739 €	33,75
2001	594 552 €	525 269 €	34,25
2002	630 000 €	569 413 €	34,84
2003	630 000 €	585 445 €	36,12
2004	570 000 €	522 813 €	32,64
2005	480 000 €	397 258 €	25,60
2006	500 000 €	411 412 €	28,32
2007	560 000 €	467 139 €	30,90
2008	600 000 €	533 192 €	29,50
2009	630 000 €	586 225 €	30,76
2010	620 000 €	579 428 €	29,47
Prévisions 2011	430 000 €	388 082 €	22,20

15



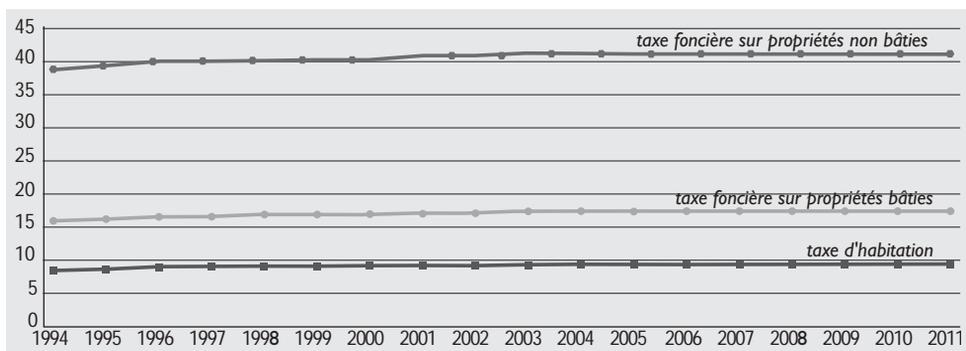
→ Impôts locaux : stabilité

Pour la 9^e année consécutive, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux des impôts locaux alors qu'une nouvelle répartition de la fiscalité s'est opérée au profit de l'intercommunalité dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale qui a entraîné la suppression de la taxe professionnelle. Désormais, la Communauté de Communes percevra une part de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés bâties ainsi qu'une part de la contribution économique territoriale.

16

Impôts locaux	Taux communaux	
	2002	2003 à 2011
Taxe d'habitation	9,03	9,18
Taxe foncière sur les propriétés bâties	16,80	17,07
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	40,70	41,00

Evolution des taux communaux sur 17 ans



→ Subventions

Les demandes de subvention présentées par les associations génésiennes ont été renouvelées pour un montant global de 46 093 €. La progression est due essentiellement à la revalorisation de la subvention allouée à Familles Rurales pour l'ouverture du Centre de loisirs au mois d'août ainsi qu'au versement d'une subvention exceptionnelle de 400 € à l'Association d'Animation de la Maison de Retraite et de 400 € pour la Société d'Histoire du Pays de Saint-Genest. Un nouveau crédit de 5 000 € a été inscrit pour l'attribution d'une aide aux familles dont les enfants partent en classe découverte. Cette aide sera modulée en fonction du revenu familial.

→ Budget des écoles primaires et maternelles

Les budgets pédagogiques alloués aux écoles publiques sont revalorisés de 3 %.

La subvention allouée au Collège pour l'accueil des écoles primaires à la cantine soit 5 000 € est reconduite ainsi que la subvention de 1000 € permettant le fonctionnement de l'accueil périscolaire à l'école de la République qui sera majorée de 1000 € en cas d'attribution d'une aide de la caisse d'allocations familiales.

Le budget global de fonctionnement consacré à l'éducation (enseignement primaire et maternelle) s'élève à 270 000 € (hors coût de mise à disposition des équipements sportifs).

→ Budget service de secours et incendie

Le montant de la contribution communale au fonctionnement du service départemental d'incendie et de secours s'élève à 70 000 € soit + 2 % par rapport à l'année précédente.

→ Budget énergie

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Mairie et Annexes	10 674 €	11 354 €	10 548 €	12 125 €	10 735 €	12 541 €
Local Services Techniques	7 832 €	9 539 €	7 635 €	6 747 €	6 558 €	8 795 €
Complexe Sportif Croix de Garry	25 046 €	22 927 €	23 661 €	28 730 €	24 017 €	29 638 €
Ecole Publique de l'Etang	8 556 €	7 979 €	8 955 €	9 447 €	10 230 €	10 462 €
Espace Jules Verne	14 010 €	10 892 €	11 664 €	12 677 €	11 668 €	14 641 €
Salle Saint Rambert	3 511 €	2 568 €	3 319 €	3 646 €	2 364 €	3 712 €
Ecole La République	2 999 €	3 184 €	2 468 €	4 273 €	2 263 €	3 583 €
Gîte (TTC) et camping (H.T.)	8 515 €	8 111 €	11 384 €	11 730 €	12 212 €	15 693 €
Eclairage Public	21 321 €	22 803 €	22 615 €	22 819 €	22 614 €	25 901 €
Relais Assistantes Maternelles					128 €	2 293 €
TOTAL	102 464 €	99 357 €	102 249 €	112 194 €	103 189 €	127 259 €

→ Budget investissement

Les investissements de l'année seront détaillés dans un prochain bulletin municipal.

INFORMATIONS ENFANCE ET JEUNES

LOISIRS D'ÉTÉ POUR LES JEUNES

→ ASSOCIATION FAMILLES RURALES (A. F. R.)

Le Centre de loisirs "La Ruche"

Il fonctionnera comme chaque été pour recevoir les enfants de 3 à 12 ans.

- **Période** : du lundi 4 juillet au vendredi 29 juillet.
- **Accueil** : à l'école de l'Etang de 8h30 à 17h30
- **Repas de midi** : au self du collège Saint-Régis.
- **Tranches d'âges** : 3-5 ans, 6-8 ans, 8-10 ans, 10-12 ans.
- **Directeur** : Brice Texereau
- **Programme des activités** : piscine, activité équestre, mini-camps, grands jeux extérieurs, activités manuelles et artistiques,... Le programme d'activités sera défini lors des 2 jours de préparation avec l'équipe pédagogique.



NOUVEAUTÉ

L'accueil de loisirs se prolongera au mois d'août pour les 3-10 ans du 1^{er} au 12 août et du 22 août au 2 septembre. Les 3-5 ans seront accueillis à La Forge et les 6-10 ans au Relais Familles. Les inscriptions auront lieu en mai prochain mais il est possible de se pré-inscrire dès maintenant pour le mois d'août.

L'Espace jeunes pour les 13-15 ans.

- **Période** : du 4 au 29 juillet au Relais Familles (17 places)
- **Accueil** : de 8h30 à 17h30 (Prévoir le repas de midi)
- **Activités** : piscine, mini-camps, activités sportives,...

Les inscriptions s'effectueront au Relais des Familles au mois de mai et ensuite, lors des permanences des mardi (de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30), jeudi (de 9h à 12h et de 14h à 18h) et vendredi (de 9h à 12h).

Les fiches d'inscription et sanitaires seront disponibles sur le blog de l'AFR : <http://afr.blog4ever.com/> à partir du mois de mai. Les parents pourront les remplir et les remettre au moment de l'inscription. L'accueil de loisirs accepte les modes de paiement suivants : bons CAF et MSA, chèques vacances, tickets CESU et coupons Sports. Un feuillet de renseignements est en cours de préparation et sera prochainement distribué par l'AFR.

→ Association Sportive de Saint-Genest-Malifaux (A. S. S. G. M.)

Le Camp foot-loisirs organisé par l'ASSGM se déroulera :

- **Période** : du lundi 4 juillet au vendredi 29 juillet
- **Inscriptions** : enfants nés de 1996 à 2004 inclus.
Possibilité de s'inscrire :
 - . par téléphone et fax au 09 65 27 17 67,
 - . par e.mail : asstgenestmalifaux@lrafoot.org,
 - . au stade : tous les soirs à partir de 18h, auprès de Noël Brunon.

- **Déroulement** : du lundi au vendredi de 9h à 18h
 - . Les lundi, mardi, jeudi, vendredi : les activités se déroulent sur Saint-Genest.

- . Le mercredi est réservé aux sorties et visites, avec au programme :
 - le mercredi 6 juillet : journée au plan d'eau de Saint-Anthème et mini-golf.
 - le jeudi 14 juillet : kermesse et grillades.
 - le mercredi 20 juillet : déval'kart et jeu de piste à Saint-Julien.
 - le mercredi 27 juillet : piscine à vagues, lazer games.

L'ASSGM accepte les chèques vacances, les aides des Comités d'entreprises.



Les 2 centres de loisirs se dérouleront avec un soutien de la Municipalité par le biais de subventions et de mise à disposition de locaux et espaces municipaux.

CRÈCHES

CLAFR MONTS PILAT CRECHES

Le CLARF (Comité de liaison des associations Familles Rurales du Haut-Pilat) gère depuis cette année, Monts Pilat Crèches en tant que délégataire de la Communauté de Communes des Monts du Pilat (CCMP). Monts Pilat Crèches est le regroupement de 3 établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) de 2 mois et demi à 4 ans.

Ces 3 établissements sont :

- **la Crèche "Les Loupiots"** créée en 1989 et installée par la municipalité de Saint-Genest-Malifaux dans de nouveaux locaux en 2002 avec 18 places (gérée précédemment par l'AFR de Saint-Genest),
 - **la Crèche de Planfoy** avec 18 places ouvert en septembre 2010,
 - **la Crèche de Jonzieux** avec 12 places (*ouverture prévue en septembre 2011*).
- Ces deux dernières structures ont été créées par la CCMP.

Tous les enfants de la communauté de communes peuvent être accueillis dans l'une de ces structures. Ils peuvent être inscrits en accueil régulier, en accueil occasionnel ou en accueil d'urgence. Une commission d'admission se réunit régulièrement pour les accueils réguliers. Une équipe professionnelle qualifiée est présente pour offrir à chaque enfant un lieu de vie convivial. Le projet éducatif repose sur le respect de l'enfant, l'accompagnement dans l'apprentissage de la vie en collectivité, l'aide à l'apprentissage de l'autonomie. L'accueil d'enfants porteurs de handicap peut être envisagé. Les parents sont au cœur de l'action ; l'équipe a à cœur de travailler en harmonie avec eux (respect des valeurs éducatives de la famille, dialogues quotidiens, implication des parents dans la gestion des crèches, animations,...).



20

→ Informations pratiques

- **Horaires d'ouverture** : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.
- **Courriel** : pilatcrèches@famillesrurales42.org

Des places sont disponibles. N'hésitez pas à prendre contact avec la directrice au 06 86 59 20 30 pour des renseignements ou des pré-inscriptions.

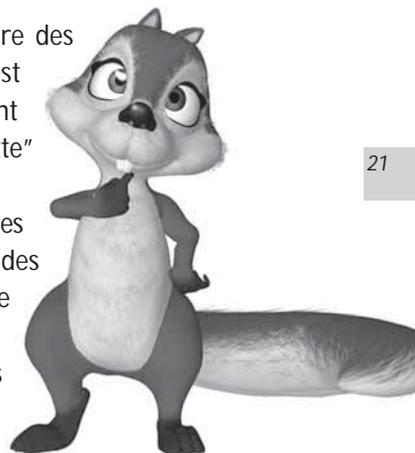
Le CLARF est composé à ce jour de 4 associations du territoire de la Communauté de communes : l'AFR de Marlhès, l'AFR de Saint-Genest-Malifaux, l'AFR de Saint-Régis-du-Coin et l'AFR de Saint-Romain-les-Atheux. Les membres du conseil d'administration du CLARF **souhaitent que de nouvelles personnes les rejoignent pour la gestion des crèches**. Si cela vous intéresse faites nous le savoir.

OPERATION ECUREUIL : DE QUOI S'AGIT-IL ?

L'écureuil est un animal dont la particularité est de faire des provisions aux beaux jours pour passer l'hiver. Ce n'est peut être pas très scientifique comme approche cependant c'est cet animal que nous avons retenu pour être la "mascotte" de cette action de vacances.

De quoi s'agit-il exactement ? Depuis 1994, Familles Rurales Fédération Départementale organise des séjours pour des enfants citadins. Des familles qui vivent en milieu rural se rendent disponibles pour accueillir un enfant ou une fratrie sur 1 ou 2 semaines pendant les vacances estivales. Ces familles proposent en toute simplicité des vacances au rythme de leur famille, de la campagne et permettent

ainsi à ces enfants de se ressourcer, et de partager des moments conviviaux. Ils font le plein d'énergie, grandissent différemment en faisant mille et une découvertes, et peuvent ainsi passer un hiver avec plein de souvenirs. Rien de compliqué ! Et que des retours positifs !



Témoignage d'une famille de votre territoire :

“ Depuis plusieurs années, je souhaitais accueillir un enfant pendant les vacances d'été. Par hasard, j'ai lu un prospectus de "l'opération écureuil" mise en place par Familles Rurales. Par ce biais, nous avons pu accueillir une petite fille de 8 ans pendant 10 jours à la maison. Le "courant" est passé de suite avec notre 2^e fille du même âge. Elle a pu découvrir la vie à la campagne avec les animaux, la traite des vaches, les ballades en vélo,... ”
Ce fut une très belle expérience que nous souhaitons renouveler en 2011.

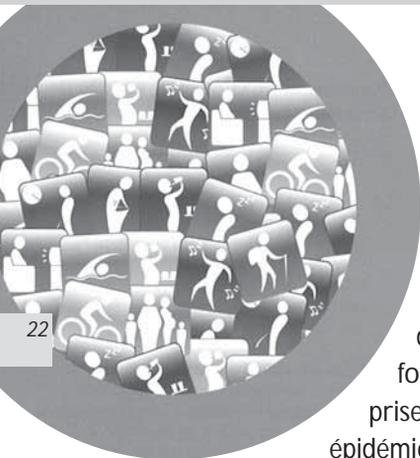
→ Informations pratiques

Alors n'attendez plus ! Pour le plus grand bonheur d'un enfant, lancez-vous et contactez la fédération départementale Familles Rurales pour en savoir un peu plus et peut être accueillir un enfant dès cet été (et pourquoi pas !).

Tél : 04 77 54 45 77

Mail : c.plumet@famillesrurales42.org

INFORMATIONS MEDICALES



LE RESEAU DEDICAS réseau¹ diabète ville hôpital

Pour aider les diabétiques et leur entourage, le réseau DEDICAS (Réseau Diabète Ville Hôpital) fonctionne sur notre secteur.

Son but est d'organiser une réponse concertée face au diabète pour dépister, informer les professionnels, former les patients, coordonner les soins, organiser la prise en charge des complications ou obtenir un recueil épidémiologique.

Une mise en place d'outils d'aide à la prise en charge éducative des Personnes Diabétiques est aussi proposée par le réseau sous forme de réunion de groupe de 15 personnes. 3 réunions sont organisées salle polyvalente de la mairie de Saint-Genest-Malifaux, avec des thèmes différents :

- le mardi 31 mai, de 18h30 à 20h30 : "La maladie diabétique et ses complications",
- le jeudi 30 juin, de 18h30 à 20h30 : "Les sucres dans l'alimentation",
- le jeudi 29 septembre, de 18h30 à 20h30 : "Les matières grasses dans l'alimentation".

Ces réunions s'adressent seulement aux patients diabétiques accompagnés de leur conjoint, d'un enfant, d'un proche ou d'un soignant. Elles sont gratuites. Il y a obligation de s'inscrire au 04 77 57 13 39 pour permettre une bonne organisation, le nombre de participants est également limité.

Renseignements pratiques du Réseau Diabète Ville Hôpital

Immeuble Parc de Chaville - 29, rue de la Convention - 42100 Saint-Étienne
Tél. : 04 77 57 13-39 - Email : dedicas.reseau@orange.fr - Site : www.dedicas.org
Heures d'ouverture : de 8h30 à 17h30.

¹ Le réseau constitue à un moment donné, sur un territoire donné, la réponse organisée d'un ensemble de professionnels et/ou structures, à un des problèmes de santé précis, prenant en compte les besoins des individus et les possibilités de la communauté.

INFORMATIONS SOCIALES



Association de service à Domicile en Milieu Rural

L'association ADMR de Saint-Genest-Malifaux organise une **porte ouverte pour l'emploi le vendredi 15 avril de 14h à 17h à la maison des services ADMR** (1, rue Jeanne d'Arc). L'association recherche du personnel pour des remplacements en mai et juillet/août ainsi que 2 personnes pour le mois d'août pour des gardes de nuit. Lors de la porte ouverte, des bénévoles accueilleront les candidats et pourront ainsi donner plus d'explications sur le profil de poste recherché.

23

RAPPEL : PORTAGE DES REPAS

Dans le cadre de sa convention avec l'ADMR locale, la commune de Saint-Genest-Malifaux vient de renouveler une partie du matériel pour le portage des repas. En effet, l'achat de 10 thermonettes ou valisettes supplémentaires, d'un coût unitaire de 832,50 € H.T., va améliorer la qualité de ce service.

Cela permet aux personnes âgées isolées et fatiguées de recevoir des repas de qualité et équilibrés, préparés par la Maison de Retraite de Saint-Genest. L'ADMR organise les tournées en fonction des demandes. Le principe retenu est la liaison chaude qui permet la consommation immédiate du repas par les bénéficiaires. Une responsable de l'ADMR, Maryse Béal (tél. 04 77 39 03 01), peut vous renseigner sur ce service.



ANTENNE DE LA MAISON POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION

L'antenne de la Maison pour l'emploi et la formation Loire Sud site Haut-Pilat est installée dans des locaux mis à disposition par la mairie au Centre social (impasse de la mairie).



Permanences : mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00, mercredi de 13h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30

Pour plus d'informations : Nathalie Bastin, assistante Conseil Maison de l'emploi et de la Formation Loire Sud (tél : 04 77 52 17 55 - fax : 04 77 93 40 51).

TELEVISION NUMERIQUE

LE PASSAGE À LA TÉLÉ TOUT NUMÉRIQUE DANS NOTRE RÉGION



Le département de la Loire passe le 15 juin 2011 à la télé tout numérique : plus de chaînes et une meilleure qualité d'image et de son. Encore faut-il s'y préparer !

La télé "tout numérique", qu'est-ce que c'est ?

Le passage à la télé tout numérique, c'est l'arrêt définitif de la diffusion analogique des principales chaînes nationales (TF1, France 2, France 3, Canal +, France 5/Arte et M6), et son remplacement par la Télévision Numérique Terrestre (TNT). Ce passage à la télé tout numérique permettra aux téléspectateurs de bénéficier d'un plus grand nombre de chaînes (jusqu'à 19 chaînes nationales gratuites et éventuellement des chaînes locales par région) avec une meilleure qualité d'image et de son. Après le passage de la chaîne Canal + au numérique le 22 septembre 2010, les autres chaînes **cesseront définitivement leur diffusion analogique le 15 juin 2011.**

Qui est concerné ?

Le passage à la télé tout numérique concerne les foyers qui reçoivent au maximum cinq chaînes nationales, et seulement ces chaînes, par une antenne râteau ou une antenne intérieure. Pour continuer à recevoir la télévision, ces foyers doivent **équiper chacun de leurs postes recevant la télévision analogique d'un adaptateur TNT ou acquérir une TV TNT intégrée.** Ils peuvent aussi **choisir un autre mode de réception** de la télévision numérique : le câble, le satellite, l'ADSL ou encore la fibre optique. Les foyers qui reçoivent déjà les chaînes de la TNT par une antenne râteau, une parabole, une box ADSL, la fibre optique ou encore par le câble ne sont pas concernés : ils sont déjà passés au numérique.

Que va-t-il se passer ?

Signal analogique et signal numérique cohabiteront jusqu'au 15 juin 2011 prochain. À cette date, le signal analogique sera définitivement arrêté. Au moment de l'extinction du signal analogique, les émetteurs numériques seront également éteints. Ils seront progressivement rallumés à partir du matin du 15 juin 2011. Lors de ce passage certaines fréquences des chaînes numériques changeront. C'est pourquoi, tous les téléspectateurs recevant la TNT par une antenne râteau ou intérieure, y compris s'ils la reçoivent depuis longtemps, devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur chaque poste recevant le TNT.



Où se renseigner ?

Adressez-vous prioritairement aux professionnels (antennistes et revendeurs) qui se sont engagés à guider les téléspectateurs et à leur proposer des prestations de qualité au prix du marché, en signant la charte de confiance "tous au numérique". Ils sont reconnaissables grâce à au logo "Professionnel agréé tous au numérique".

Pour obtenir leurs coordonnées,

www.tousaunumerique.fr ou le 0970818818

numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h

Existe-t-il des aides ?

Une assistance technique est également prévue pour accompagner les foyers vulnérables face aux changements technologiques (personnes de plus de 70 ans et/ou souffrant d'un handicap supérieur ou égal à 80 %). Elle consiste en une intervention gratuite à domicile, sur rendez-vous, pour le branchement de l'adaptateur et le réglage des chaînes.



Une aide financière peut être accordée aux foyers. En effet, afin de permettre à tous d'accéder à la télé tout numérique, l'État a prévu une aide financière **pour les foyers les plus démunis** qui dépendent d'une antenne râteau ou d'une antenne intérieure et reçoivent actuellement au maximum les 5 chaînes (TF1, France 2, France 3, France 5/Arte et M6) et éventuellement une chaîne locale, pour couvrir tout ou partie des dépenses d'équipement. Si vous résidez dans une zone couverte par la TNT (zone dans laquelle le téléspectateur peut recevoir les chaînes de la TNT avec une antenne râteau), vous pouvez bénéficier :

- d'une aide de 25 € maximum pour l'acquisition d'un adaptateur TNT, d'un téléviseur TNT intégrée, ou pour un abonnement au câble, au satellite ou à l'ADSL.
- d'une aide de 120 € maximum pour l'adaptation, la réorientation ou le remplacement d'une antenne râteau.

Ces deux aides sont réservées les foyers exonérés de redevance audiovisuelle et remplissant les conditions de ressources.

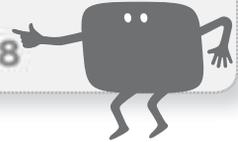
Si vous résidez dans une zone non couverte par la TNT, vous pouvez bénéficier d'une aide à la réception de 250 € maximum pour l'acquisition d'un mode de réception alternatif à l'antenne râteau, de type parabole. Cette aide à la réception est attribuée sans condition de ressources.

Les dossiers de demande d'aide sont disponibles sur demande auprès du centre d'appel, ou en téléchargement sur : www.tousaunumerique.fr. Les personnes pouvant bénéficier d'une aide doivent garder leur ticket d'achat car le remboursement se fera sur facture.



La période d'éligibilité de ces aides court au maximum jusqu'à 6 mois après la date de passage au tout numérique (le 15 juin 2011 dans notre région). Les personnes éligibles doivent donc acheter leur matériel et retourner leur dossier au plus tard six mois après l'arrêt du signal analogique dans leur région.

Pour bénéficier d'une de ces aides ou connaître précisément leurs conditions d'attribution, contactez le **0970818818**



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le public spécifique (écoles, crèches,...) est accueilli le vendredi de 8h30 à 12h, le lundi de 13h30 à 16h30, le mardi de 13h30 à 15h30. En 2010, 12 classes ont fréquenté la bibliothèque soit 315 enfants concernés, service à la petite enfance soit 15 bambins.

Les bénévoles, en 2010, ont assuré 885 heures. La responsable de l'équipe, Bernadette Massardier, a assuré pendant 35 ans son pilotage. Marie-Thérèse Mazet lui succède. Les autres membres sont Josette Bouchet, Maryse Chevalier, Michèle Ferriol, Denise Gallien et Gisèle Muller. Merci à toutes pour tout le travail accompli et votre disponibilité.

Heures d'ouverture au public :

- mardi de 16h à 18h30
- jeudi et dimanche de 9h30 à 12h

En chiffres en 2010

PRÊTS DE LIVRES

- En direction des familles :
 - livres pour adultes..... 8 085 prêts
 - livres pour enfants..... 5 958 prêts
 - soit.....14 083 prêts
- Prêts aux collectivités2 657 ouvrages

USAGERS

- Enfants de 0 à 14 ans.....140
- Adultes et jeunes de 15 à 64 ans...159
- Adultes de 65 ans et plus..... 46
- soit.....345 abonnés

ACHATS DE LIVRES

La municipalité a acheté pour 4 909, 70 €, soit 347 ouvrages.

EN BREF...

■ COMMERCES : changement de propriétaires ou gérants

→ **Boulangerie, rue Jeanne d'Arc** : depuis le 17 mars, Thierry Delolme et son équipe ont pris la succession de Fabrice Sauvade.

→ **Auberge du Sapt** : Denis et Dominique Liotard ont pris la direction de l'auberge.

→ **Le Petit Casino** : les gérants, Stéphane et Claudie Jesionkiewicz, ont pris leur retraite. Depuis le 29 mars, ce sont Dominique et Alice Admard qui leur ont succédé.

→ **Harmony's Coiffure** : le magasin propose un nouveau service d'onglerie. Il est nécessaire de prendre rendez-vous au 04 77 51 24 41.

→ **Bonche Paysage** : cette nouvelle entreprise propose plusieurs activités : entretien d'espaces verts ou leur création, vente de bois de chauffage,...

tél. : 06 20 98 01 76 - Email : contact@bonchepaysage.fr

Site internet : www.bonchepaysage.fr

→ **Cabinet d'architecte** : Sophie Costa, architecte DE-HMONP, vient de s'installer au 19, rue du Forez.

tél. 06 86 67 57 87 - Email : architectes@gmail.com

■ ESPACE INFO → ÉNERGIE DE LA LOIRE

L'association Héliose assure régulièrement des permanences en mairie de Saint-Genest le 4^e jeudi du mois. Les prochaines se tiendront **les 28 avril, 26 mai et 23 juin de 9h à 12h**.

Un conseiller d'Héliose reçoit sur rendez-vous pour répondre aux questions des visiteurs sur les économies d'énergie, les énergies renouvelables, les aides financières, le chauffage,...

Pour prendre rendez-vous, il faut contacter Héliose au 04 77 31 61 16.

■ SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Les consultations du site internet de la commune sont en constante progression (+ 12 % de fréquentation en 1 an et 55 637 visiteurs en 2010) avec pour rubriques les plus visitées : la page consacrée au cinéma Jules Verne, l'agenda, les informations touristiques ou municipales.

→ www.st-genest-malifaux.fr



■ DÉCHETTERIE DU SICTOMVELAY-PILAT

à Saint-Genest-Malifaux située au lieu-dit "Le Pré".

Horaires d'ouverture au public de janvier à mars 2011 :

- les lundi et vendredi de 14h à 17h*

- les mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h*

*Entre le 15 mai et le 15 septembre, fermeture à 18 h.

NOUVEAUTÉ

Un container pour collecter les vêtements a été installé sur le site de la déchetterie.

28

■ COLLECTE DES ORDURES MENAGERES DANS LA CAMPAGNE

Changement de jour sur la campagne : désormais, cette collecte s'effectuera le mardi matin, au lieu du mercredi matin.

■ SUPPRESSION DE CERTAINS JOURS DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

lundi 25 avril, jeudi 2 juin, lundi 13 juin

■ PLAN D'EAU DES CHALAYES

La commune de Saint-Genest-Malifaux informe que le plan d'eau des Chalayes va être nettoyé dans les jours à venir. Le projet a été conduit en collaboration avec l'association "La Truite des Grands Bois".

■ OFFICE DE TOURISME

Horaires d'ouverture

- En avril : les mardis et mercredis de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 et les samedis de 9h30 à 12h.

- En mai et juin : du mardi au samedi inclus de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h

(jours fériés : ouverture seulement le matin de 9h30 à 12h).

1, rue du Feuillage - 42660 - Saint Genest Malifaux

Tél. 04 77 51 23 84 - Fax 04 77 51 23 85 - Email : ot.haut-pilat@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture sur www.st-genest-malifaux.fr

Informations générales et pratiques : www.parc-naturel-pilat.fr

Offre touristique recommandée par le Parc : www.pilat-tourisme.fr

Portail des loisirs dans le Parc du Pilat : www.pilatloisirs.fr

Mairie de Saint-Genest-Malifaux

Le Bourg - B.P. 1 - 42660 Saint-Genest-Malifaux

Tél : 04 77 51 20 01 - Fax : 04 77 51 26 71

E-mail : mairie@st-genest-malifaux.fr

>> www.st-genest-malifaux.fr